



**Lettre à Monsieur MONNERIE Directeur
départemental des Finances Publiques du
Finistère**

Monsieur le directeur,

Vous avez invité notre organisation syndicale à assister à une réception pour la cérémonie des vœux.

Au nom de la section départementale de la CGT Finances Publiques je tiens à vous faire part de ces quelques réflexions.

La direction départementale des finances publiques du Finistère vient d'être créée le 17 décembre, juste avant Noël.

Dans le même temps nous apprenions que la mise en œuvre départementale du plan de suppressions d'emplois de la DGFIP allait se traduire par la suppression nette de 19 emplois dans la filière fiscale et de 15 emplois (hors CPS) dans la filière gestion publique, soit 34 emplois au total, hors CPS.

La CGT a toujours considéré que la fusion DGI/CP n'avait pour autre objectif que de réaliser des économies d'échelle, que, contrairement à l'affichage officiel, les usagers n'en tireraient pas grand bénéfice, mais qu'en revanche les services en feraient durement les frais.

Dans ces conditions vous conviendrez sans doute qu'il est bien naturel que toute la population de la DGFIP n'ait pas été saisie d'une grande liesse à l'annonce la naissance de la DDFIP.

Le 17 janvier prochain le CTP départemental comprend à son ordre du jour cette question du dossier emplois du PLF 2011 pour la DDFIP du Finistère. Tout un programme et tout un symbole pour cette première réunion institutionnelle de la nouvelle direction !

Certes, vous avez manifestement fait en sorte que ce CTPD ne soit pas réuni à une date trop proche de la naissance. Cependant si le cadeau n'est pas de Noël, il reste qu'il fait l'effet d'étrennes amères.

Et l'avenir n'a pas de quoi nous rassurer ! En effet, dans son rapport à l'Assemblée nationale sur la DGFIP, le rapporteur général de la commission des finances, M. CARREZ, lui-même, constatant l'effet vertigineux de la diminution des effectifs et qui doit se poursuivre sur la période 2011-2013, se demande bien où la DGFIP pourra faire porter ses efforts et réaliser de nouveaux gains de productivité.

Parallèlement il constate que l'impact financier de la réduction des effectifs, supportée en 2011 par la seule catégorie C, est absorbé par l'augmentation du taux de la cotisation au CAS pension, la rémunération de l'encadrement et le coût de la création de la DGFIP.

Quel amer constat pour les agents et les services qui doivent fonctionner au quotidien avec de moins en moins de personnels et qui connaissent des difficultés accrues pour réaliser leurs missions de service public. A travers le fait que les économies réalisées sur leur dos lors des vagues de suppressions de postes aient servi à "sucrer" certaines hautes situations et à réaliser une fusion qui a coûté cher, mais dont les usagers ne ressentent aucun effet quant à l'amélioration du service censé leur être rendu, beaucoup considèrent qu'il y a là quelque chose d'insultant !

Aujourd'hui, les agents ne sont même pas remboursés en temps et en heure des frais de déplacement qu'ils ont engagés ces dernières semaines. D'autres, doivent se résoudre à ne pas bénéficier d'avance de frais pour des stages qu'ils ont l'obligation de suivre : tout le monde n'est manifestement pas logé à la même enseigne !

A propos du public invité à la cérémonie, nous avons également remarqué avec surprise que le cercle des invités différait très sensiblement d'une filière à l'autre, et que certains agents de catégorie A, B ou C étaient invités, mais pas d'autres des mêmes catégories, sans que rien ne semble de nature à les différencier en termes de qualification ou de compétence. Des agents nous l'ont fait remarquer et je me permets également de vous en faire part.

Sans doute eût-il été préférable d'avoir un traitement identique pour tous les services et les fonctions, quels qu'ils soient. En effet, les agents seront très attentifs aux gages d'équité dans la période importante qui s'ouvre.

Dans ces conditions, et en considération de tout ce qui précède, notre section syndicale n'honorera pas l'invitation que vous nous faites d'assister à la cérémonie des vœux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Pour la section CGT des finances publiques
Le secrétaire départemental
Jean Paul CAM